

Initiative populaire fédérale

«Avanti - pour des autoroutes sûres et performantes»

Retrait

Par déclaration de retrait du 6 octobre 2003, le comité d'initiative a informé la Chancellerie fédérale que l'initiative populaire fédérale du 28 novembre 2000 «Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes» (FF 2000 107) a été retirée par une décision prise à la majorité nécessaire des membres du comité d'initiative.

Vu cette déclaration de retrait valable, le Conseil fédéral renonce à soumettre l'initiative populaire fédérale «Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes» au vote du peuple et des cantons. Le scrutin ne portera donc que sur le contre-projet de l'Assemblée fédérale du 3 octobre 2003 (FF 2003 6047).

21 octobre 2003

Chancellerie fédérale